

Conseiller Régional Adjoint au Maire de Marseille

Plan Mieux Vivre Ensemble, Civisme, Numérique, Allo Mairie, Etat Civil, BMDP, Visa et Légalisation.

Marseille dans la course du numérique

Le Peuple : Où en est la ville de Marseille avec la technologie « Near Field Communication » - N.F.C ?
Comme vous le savez, notre ville est dans une période d'accélération sans précédent, et ce dans tous les secteurs clés, avec pour objectif d'amplifier sa formidable attractivité.

Il s'agit pour notre ville d'être compétitive dans les filières industrielles des nouvelles technologies - particulièrement génératrices d'emplois et d'attractivité - tout en simplifiant la vie quotidienne de nos concitoyens.

A l'origine de cette course au numérique, deux « chantiers » se sont posés comme une évidence. Il fallait à la fois, développer du haut et très haut débit pour desservir un maximum d'usagers, lutter contre la fracture numérique et développer en parallèle le N.F.C., pour répondre aux exigences de demain.

Le premier « chantier » a été consacré par la signature en mars 2011, de la charte «Marseille Ville Numérique» avec l'ensemble des opéra-



Daniel Sperling, Conseiller Régional & Adjoint au Maire de Marseille et Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole.

teurs télécoms nationaux. Objectifs : diminuer les nuisances liées aux travaux d'installation, sans grever le budget de la Collectivité, acter l'engagement des opérateurs pour développer harmonieusement le très haut débit sur notre Territoire. A ce jour, près de 400 000 foyers marseillais

sont éligibles à la fibre en haut et très haut débit et ont accès à plus de 2 mégabits. Le deuxième objectif était d'associer les forces locales pour répondre conjointement, à l'appel à projets du Ministère de l'Industrie, pour le déploiement de services mobiles sans contact N.F.C., doté de 20 millions d'Euros

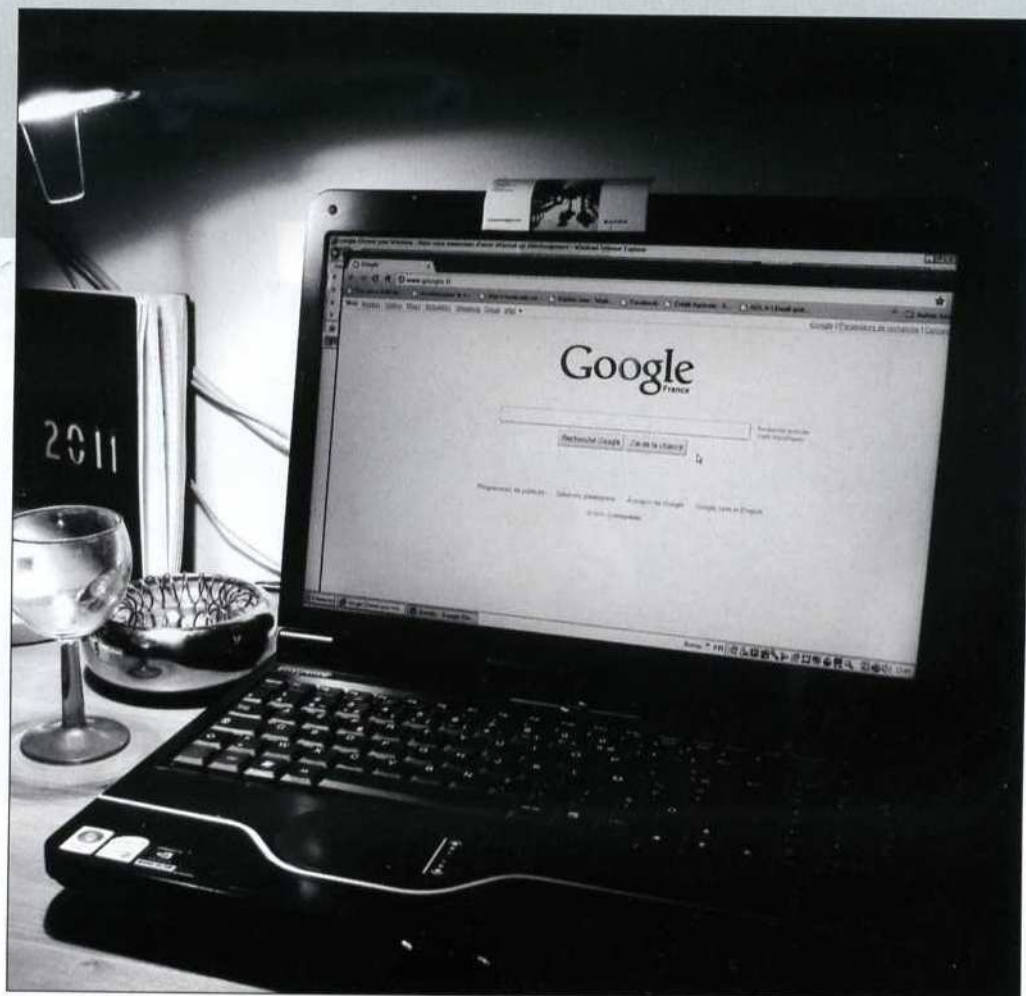
pour l'ensemble des collectivités locales concernées. La Ville de Marseille a ici joué un rôle fédérateur avec tous ses partenaires dont la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, particulièrement concernée par cet immense projet. Nous espérons d'ici la fin de l'année, la participation de l'Etat

à hauteur de nos prévisions. J'ajoute un troisième volet qui est la conséquence de ce qui précède. C'est le lancement d'un projet ambitieux dénommé « Marseille Métropole N.F.C », inscrit dans les orientations du schéma directeur numérique de la Ville de Marseille.

Le Peuple : En quoi consiste ce projet « Marseille Métropole N.F.C. » ?

Tout d'abord un constat : qui ne possède pas un portable, voire un « smartphone » ? 17 millions de mobinautes sont recensés en France, à Marseille le taux d'équipement en mobiles, est bien supérieur à la moyenne nationale, + 115 %. Qui ne dispose pas, aussi, d'une carte bancaire ? La technique du « sans contact », déjà très appréciée aux Etats-Unis ou dans les pays asiatiques, fait appel à ces outils devenus d'usage courant, pour avoir accès à de nouveaux services en un simple geste. En effet, avec notre portable et à partir d'un simple geste d'effleurement d'un lecteur, d'un terminal de paiement ou d'une cible électronique, apposée notamment sur du mobilier urbain, tout ou presque est désormais possible à l'usager !

Comme payer son titre de parking et de bus, acheter son billet pour les musées, accéder aux équipements municipaux - en particulier aux piscines ou aux biblio-



thèques - obtenir en direct de l'information culturelle, touristique ou administrative, ou encore, faire ses achats dans les commerces de proximité. Un mobinaute sur deux a déjà effectué un achat sur internet mobile. Tout ce bouquet de services, opérationnels et fiables, nous allons le développer et le déployer dans le cadre de notre projet « Marseille Métropole N.F.C. » dès 2012 et 2013, c'est-à-dire au moment du Forum Mondial de l'Eau, de Marseille Provence, Capitale Européenne de la Culture 2013, sans oublier, le championnat d'Europe de Football UEFA en 2016. Ces événements exceptionnels sont des accélérateurs d'innovation, qui permettront par cette nouvelle technologie, de faciliter toujours plus et mieux l'accès aux services pour

les Marseillais mais aussi recevoir le monde, en jouant à la fois la carte de la modernité et de l'accueil. Cet accueil, nous le voulons d'une qualité optimale et exemplaire à travers notamment Allô Mairie, service avec lequel le service mobile sans contact permettra aussi de prendre rendez-vous. Simplicité, rapidité pour tous.

Le Peuple : Une logique « gagnant-gagnant » en somme, mais aussi un enjeu pour 2013 ?

Effectivement. Dans cette démarche, outre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, la Ville s'est entourée de plusieurs partenaires, tous très impliqués : l'AP HM pour la Santé et le maintien à domicile, la CCIMP pour le Commerce de proximité, l'Université

Aix-Marseille pour les services étudiants. La Ville joue donc le rôle de fédérateur au delà de sa fonction de maître d'ouvrage sur les thématiques qui relèvent directement de sa compétence : le Tourisme, la Culture, les Grands Evénements, les Services citoyens. L'objectif est bien de développer des services dans des secteurs utiles pour la population et pour les visiteurs. A J - 13 mois de 2013, ce sont de nouvelles perspectives qui se profilent avec des parcours géolocalisés, les systèmes d'information, les réservations et une billetterie dématérialisée... C'est en cela que nous contribuons jour après jour à l'attractivité de notre ville et au mieux vivre ensemble.